

# LA MASCARADE

## JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Lrs

Un an . . . 8 fr.

Six mois . 4 fr.

POUR LES ABONNEMENTS

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS

Un an . . . 10 fr.

Six mois . 5 fr.

ÉTRANGER

Un an . . . 12 fr.

S'adresser à l'imprimerie COSTE-LABAUME, c. Lafayette, 5, et au Bureau central, rue de la Bourse, 9

LES ANNONCES SONT REÇUES CHEZ M. V. FOURNIER, RUE COMFORT, 14

### BONIMENT

Qu'y a-t-il aujourd'hui? La fusion!

Et après? la fusion!

Et encore? la fusion!

Ce qui nous surprend et nous stupéfie, c'est qu'on trouve encore des amateurs pour s'intéresser à cette plate comédie redite, ressassée, rabâchée, dont le dénouement est connu d'avance, et qui malgré ses cocasseries ne vaut pas comme intérêt ou comme gaieté, le plus mauvais vaudeville de Duvert et Lauzanne.

De quelque côté qu'on tourne ou retourne la chose, sous quelque face qu'on l'examine, on arrive inévitablement à cette double conclusion: — Grottesque ou monstrueux.

Grottesque, lorsqu'on voit un bonhomme qui n'a pas même de domicile en France, que ses partisans ou ses cousins poursuivent d'auberge en auberge pour lui mettre sur la tête une couronne dont il ne veut à aucun prix, pour l'investir d'une royauté qu'il prend plaisir à repousser par des conditions volontairement ridicules et inacceptables.

Monstrueux, lorsqu'on songe que deux messieurs, l'un vieux, l'autre jeune, sans maniat, sans titre, sans pouvoir régulier, se donnent rendez-vous dans une ville d'Autriche, pour trafiquer à leur aise de la prospérité d'une nation de trente-cinq millions d'habitants, dont on ne se donne pas la peine de demander l'avis ou le consentement.

Et une foule de gens dans la plénitude de leurs facultés mentales, considèrent ce marché comme une chose parfaitement simple et naturelle.

On en discute, on en parle, on en

cause avec un ton dégagé, une aisance, une désinvolture vraiment admirables.

— Si le comte de Chambord, dit l'un, faisait le sacrifice du drapeau blanc seulement, l'affaire irait sur des roulettes.

— Sans doute, répond l'autre, ce drapeau blanc est la pierre d'achoppement, mais de son côté, le comte de Paris ferait bien de passer sur certaines questions de forme auxquelles tient absolument son cousin.

— Il est certain que l'enjeu vaut bien quelques concessions mutuelles.

— Oui, mais vous savez, monseigneur est singulièrement opiniâtre dans ses idées. Il ne veut pas céder un pouce de son droit divin...

— Qui sait? la démarche du comte de Paris le flattera, et ils verront à partager convenablement le gâteau...

Et au milieu de ces ergotages, de ces tripotages délayés, amplifiés, commentés par la presse monarchique, au milieu de ces marchandages qui semblent s'appliquer à un panier de prunes ou à une balle de pommes, — il n'est pas une voix qui s'élève assez haut pour crier à ces commis voyageurs politiques:

Et la France, qu'est ce que vous en faites?

Et les dix millions d'électeurs qui travaillent, paient les impôts, alimentent le budget d'où vous espérez tirer votre liste civile, — pour qui les comptez vous?

Et la République, cette République qui vous a permis aux uns et aux autres de rentrer en France pour conspirer à votre aise, ces « institutions existantes » que le maréchal de Mac-Mahon a juré solennellement de maintenir, où les mettez-vous? Où pensez-vous les reléguer et les enfermer?

Comment! nous vivons sous le régime

du suffrage universel, où tout citoyen majeur a le droit d'intervenir dans les affaires du pays; nous avons comme gouvernement légal une République qui a pour garantie la parole d'honnête homme et de soldat d'un général illustre, et deux particuliers, deux individus, deux princes, dont l'un n'est pas même électeur, s'en vont conspirer librement et impunément à l'étranger, s'en vont comploter le renversement de cette République et la restauration d'une monarchie plus ou moins bâtarde!

Et dans ces petites combinaisons mercantiles, où l'on met sur le tapis la propriété héréditaire de la nation, l'avenir du pays, le droit des citoyens, l'argent des contribuables, — on oublie simplement de consulter, de mettre en tiers dans le marché, et le pays, et les citoyens, et les contribuables?

Ce sont là des détails infimes d'exécution et de pratique. — Disposer des gens et de leurs écus, très-bien, — mais demander leur avis, si donc! Cela sent son roturier d'une lieue.

Non, les destinées de la France vont s'agiter, se discuter, se résoudre dans le salon d'une hôtellerie autrichienne, entre deux hommes dont les ancêtres se sont quelque peu condamnés, persécutés, dépouillés, emprisonnés, bannis, guillotines même, et qui cherchent à se réconcilier aujourd'hui, non par affection, mais par appétit, non par le cœur, mais par l'estomac!

Alors parbleu, ramenez-nous aux bonapartistes!

Ceux-là du moins y mettent quelques formes et une apparence de pudeur. Ils s'intitulent les hommes de l'appel au peuple; ils ne prétendent point ostensiblement s'emparer de la maison et du

champ sans prendre au préalable l'avis du propriétaire, sans lui demander du moins: — Vous plaît-il que nous vous flanquions à la porte?

A la vérité nul ne s'y trompe, on sait ce que c'est que l'appel au peuple de ces messieurs. Cela se passe comme dans un coupe-gorge. La bourse ou la vie? — on donne la bourse.

Mais enfin s'ils vous prennent votre montre, ils ont l'attention et la politesse de vous la demander.

Tandis que les autres, les fusionnistes, n'y vont pas par quatre chemins, ils vous sautent au collet, sans crier gare, et vous étouffent net sous leur monarchie.

Heureusement que pour cette exécution sommaire, ce qui leur manque, c'est moins la bonne volonté que le poignet. Or, pour étrangler les gens, le poignet est avant tout nécessaire.

Aussi de toutes leurs combinaisons, de toutes leurs trames, de toutes leurs intrigues, de toutes leurs conspirations en salons garnis, — vaut-il mieux rire que s'indigner?

Monseigneur est un peu faible de jarret aujourd'hui, pour enjamber les marches du trône de ses pères, il le sent lui-même et rend justice à son impuissance.

Son Altesse, d'autre part, n'a point encore toute l'audace voulue pour échanger son chapeau mou contre une couronne, et le parapluie de son aïeul manque de prestige comme épée de combat.

Tout au plus en réunissant leurs forces pourraient-ils réaliser la fable de l'Aveugle et du Paralytique.

Mais depuis longtemps la France a sa réponse prête aux sollicitations de ces deux seigneuries infirmes: — Passez

### FEUILLETON DE LA MASCARADE

#### LES DEUX SOURDS

ou

#### LE TRÔNE VIDE

La scène se passe à Frodherf

*Premier sourd.* — Mon cousin...  
*Deuxième sourd.* — Pardon, je n'entends pas très bien.  
*Premier sourd.* — Mon cher cousin...  
*Deuxième sourd.* — Pas davantage.  
*Premier sourd.* — Monseigneur...  
*Deuxième sourd.* — Ah, j'y suis; continuez!  
*Premier sourd.* — Vous ne trouverez pas mauvais que je sois venu vous présenter mes compliments d'effluente parenté...  
*Deuxième sourd.* — Vous dites?  
*Premier sourd.* — Et les hommages respectueux...  
*Deuxième sourd.* — A la bonne heure...  
*Premier sourd.* — Qui sont d'us à l'ainé de la famille.  
*Deuxième sourd.* — Parfaitement compris cette fois. Il est curieux combien certains mots sont rebelles.... Dans tous les cas, croyez bien, mon garçon...

*Premier sourd.* — Plait-il?  
*Deuxième sourd.* — Mon jeune ami...  
*Premier sourd.* — Vous me pardonnez, mais...  
*Deuxième sourd.* — Croyez bien, altesse...  
*Premier sourd.* — Nous y voilà. — J'ai aussi certaines difficultés d'oreille...  
*Deuxième sourd.* — Que je suis sensible à l'acte de soumission...  
*Premier sourd.* — Excusez moi de vous faire répéter...  
*Deuxième sourd.* — A l'acte de déférence...  
*Premier sourd.* — Voyez comme cette étreté d'oreille est désagréable. Il me semblait avoir entendu un autre mot.  
*Deuxième sourd.* — Le mot importe peu. — L'essentiel est que vous ayez fait et fin une démarche qu'exigeait notre hiérarchie de famille.  
*Premier sourd.* — Et j'ose espérer en retour, Monseigneur, que vous ne me laisserez point partir les mains vides et revenir bredouille, — comme cela est arrivé dernièrement à ma respectable tante...  
*Deuxième sourd.* — La princesse Clémentine, oui, oui. — Malheureusement, votre respectable tante y mettait trop de finesse. Je préfère qu'on joue franc jeu avec moi.  
*Premier sourd.* — C'est bien mon intention. Voici en deux mots la situation: Un trône vide, deux prétendants...

*Deuxième sourd.* — Hein?  
*Premier sourd.* — Deux prétendants sérieux, car le troisième... Donc, deux prétendants.  
*Deuxième sourd.* — Comment?  
*Premier sourd.* — Deux pré-ten-dants.  
*Deuxième sourd.* — Il est inouï combien cette maudite oreille... Tenez, malgré vos éclats de voix je n'ai pas saisi un traître mot de votre dernière phrase.  
*Premier sourd.* — Alors, soyez assez bon de vous expliquer vous-même. — Peut-être serai-je plus heureux pour entendre.  
*Deuxième sourd.* — Volontiers. — Un trône vide, un seul prétendant...  
*Premier sourd.* — C'est bizarre, voilà que je ne distingue plus bien.  
*Deuxième sourd.* — Un seul roi légitime, représentant unique...  
*Premier sourd.* — Veuillez hausser le ton de grâce?  
*Deuxième sourd.* — Représentant unique...  
*Premier sourd.* — Inutile: pas moyen d'entendre.  
*Deuxième sourd.* — Seulement, ce roi n'a pas d'héritiers...  
*Premier sourd.* — Ah, il me semble que ça passe.  
*Deuxième sourd.* — Pas d'enfant...  
*Premier sourd.* — Comme les sons deviennent clairs...

*Deuxième sourd.* — ....à qui laisser sa couronne...  
*Premier sourd.* — Et d'une netteté!  
*Deuxième sourd.* — Aussi pourrait-il songer à un jeune cousin...  
*Premier sourd.* — Parfait, vos paroles sonnent contre mon tympan comme sur un cristal.  
*Deuxième sourd.* — Mais à la condition que ce jeune cousin...  
*Premier sourd.* — Bon, le bourdonnement me revient...  
*Deuxième sourd.* — Consente à adopter les principes, à suivre la ligne de conduite que lui imposera l'autorité souveraine...  
*Premier sourd.* — Fini! Bouchée complètement.  
*Deuxième sourd.* — Votre famille Philippe a eu bien des torts envers la mienne.  
*Premier sourd.* — Je les lui pardonne de tout cœur.  
*Deuxième sourd.* — Votre arrière-grand-père a condamné à mort mon aïeul Louis XVI.  
*Premier sourd.* — Le pauvre homme! Je vous assure que je ne lui en garde pas rancune.  
*Deuxième sourd.* — Votre grand-père nous a joué une série de tours pendables.  
*Premier sourd.* — Eh bien, vrai, je ne lui en veux pas.  
*Deuxième sourd.* — Il m'a escamoté la couronne de France.

braves gens, on a déjà donné à vos familles.

JACQUES BARBIER.

L'ELECTION DE DEMAIN

Piaton et Ballue, — tels sont les deux candidats présentés aux électeurs du 2<sup>me</sup> canton, — l'un par les conservateurs plus ou moins libéraux, l'autre par les républicains.

Entre les deux, on comprend que nous n'hésitions pas.

La candidature de M. Ballue a, dans les circonstances présentes, une double signification : — Affirmation nette, très-nette de la République ;

Protestation contre la suppression sommaire de la France républicaine et contre les rigueurs d'un régime exceptionnel, qui réduit à néant toutes les libertés, à commencer par la liberté de la presse.

On dit que les candidatures de protestation sont des candidatures stériles ;

C'est possible, mais alors vaut-il mieux courber bénévolement le front devant les excès de répression, accepter sans mot dire toutes les fantaisies réactionnaires de l'ordre moral et de ses exécuteurs ?

Nous temberions de la stérilité dans l'impuissance.

Ce silence timide ne serait-il pas considéré comme une sorte d'acquiescement, d'adhésion aux mesures que nous subissons ?

Nous n'avons qu'un moyen de donner notre opinion dans la politique actuelle, d'exprimer notre avis, de faire entendre notre voix.

Ce serait folie de le négliger et le gouvernement ne manquerait pas de nous appliquer le proverbe connu : Qui ne dit mot, consent.

D'ailleurs, nous ne voyons pas que la candidature de M. Ballue soit si stérile que cela.

Notre confrère n'est point, ce nous semble, un de ces candidats-machines tant reprochés à la démocratie.

Son mérite très-réel, sa vivacité d'intelligence et de conception, son talent d'écrivain et même d'orateur, sa parfaite honnêteté, en font un représentant qui n'a rien d'inférieur, ce nous semble, à son compétiteur, M. Piaton, dont on vante à l'envi des travaux administratifs que nous avons le chagrin de ne point connaître.

Enfin et surtout, il y a cette question qui, en présence des conspirations monarchiques et des tendances de fusion royale, prend aujourd'hui une importance capitale : Il nous faut un Conseiller général républicain.

Or, présenter l'honorable M. Piaton comme républicain, même libéral, même modéré, même conservateur, — cela passe les bornes de la plaisanterie permise.

M. Piaton est un trop honnête homme pour prêter les mains à une semblable... erreur, et nous sommes convaincus que sa

loyauté se refuserait énergiquement à déclarer : — Je suis républicain !

Bigarrures

Décidément, ces hommes de combat sont à mettre sous globe.

L'énorme Bathie prononce un discours solennel pour la distribution de prix des jeunes élèves des lycées de Paris.

Dans cette harangue, boursofflée comme son individu, le ministre de l'Instruction publique recommande avant tout à ces écoliers, d'écartier loin d'eux toute préoccupation politique, tout germe de division, de borner en un mot leurs conversations et leurs travaux à Quinte Curce, Tite-Live ou Cornélius Nepos ;

Et dans le moment même où il leur prodigue ces sages conseils, le successeur de Jules Simon prend à tâche de dauber son prédécesseur de la belle façon, de donner à ces mêmes élèves un exemple frappant de ces divisions et de ces haines politiques dont il leur interdit la pratique.

N'est ce pas admirable de logique et de sens commun ?

Car il n'y a pas à dire, en dehors des phrases toutes faites qui se débitent à toutes les distributions de prix, le discours de M. Bathie peut se résumer ainsi :

M. Jules Simon vous a supprimé les vers latins. — c'était un crétin.

M. Jules Simon vous a détourné du jardin des racines grecques. — c'était un imbécile.

M. Jules Simon vous accablait d'exercices gymnastiques. — c'était un idiot.

M. Jules Simon voulait substituer aux langues mortes qui ne se parlent plus, — les langues vivantes dont nous avons besoin tous les jours, — c'était un âne.

Que M. Bathie ait dissimulé la cruauté de nos épithètes sous des périphrases plus ou moins euphémiques, — c'est possible, — mais le fond est le même, personne ne saurait s'y tromper.

Si c'est par de telles manières que l'inventeur du gouvernement de combat espère inspirer à nos neveux le respect de la hiérarchie et la considération de leurs supérieurs, il faut que la compagnie de M. Beulé lui ait singulièrement obliéré l'entendement.

Au surplus, on aurait tort de s'étonner outre mesure de ces procédés, étant connue la devise de M. Bathie : — Faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais.

Quand il nous a été donné de voir un ministre déclarer sans vergogne à la tribune, qu'il a à son service deux opinions sur certains cas de jurisprudence :

Une opinion comme ministre.

Une autre opinion exactement contraire, comme professeur de droit (Voir l'église de Montmartre) ;

Il n'y a qu'à s'incliner devant une pareille effronterie poétique, et à considérer ces messieurs comme capables de tout et plus encore.

Avouons-le, d'ailleurs, en toute humilité, nous avons été rarement heureux en France en fait de ministres d'Instruction publique.

Depuis M. Rouland qui eût été incapable de faire correctement une classe de quatrième, en passant par M. Fortoul, inventeur de la fameuse bifurcation dont on connaît les résultats, jus-

qu'à M. V. Duruy, plus fécond en bonnes intentions qu'en réformes pratiques, faible comme historien, plus faible encore comme littérateur ; on connaît sa phrase légendaire : — En Grèce, plusieurs fleuves coulent à sec...

En égrenant successivement tous nos grands maîtres de l'université depuis une vingtaine d'années, on arrive à cette conviction pénible : que nous avons changé généralement nos chevaux borgnes contre des chevaux borgnes, sinon contre des aveugles.

Cela est vrai surtout, quand nous tombons de Jules Simon en Bathie, quoique M. Jules Simon...

Voyez, par exemple, où le conduit sa déplorable manie de dissimuler, de biaiser, d'osciller, de se faufiler, de reculer devant les situations nettes et franches, d'avoir une prédilection trop marquée pour les portes de sorties et les faux-fuyants !

Cela le conduit à jouer un rôle assez médiocre, entre autres, dans sa discussion récente avec M. de la Borderie.

M. Jules Simon a fait partie de l'Internationale sous le No 606 ; il a versé à la célèbre société une première cotisation de dix francs, une autre de vingt francs.

Ces faits matériels sont établis d'une façon indiscutable. Et au reproche qui lui en est fait, M. Jules Simon discute. M. Jules Simon ergote, M. Jules Simon fait l'innocent, l'ignorant, le candide !

Tout cela est fort piteux, — et l'auteur de *L'Ouvrier* gagnerait énormément en franchise et en dignité, à répondre simplement :

« Oui, j'ai fait partie de l'Internationale sous le No 606 ;

« Oui, j'ai versé une cotisation de dix francs à une société qui prenait pour programme non seulement avouable mais louable : l'amélioration du sort des classes ouvrières, qui se constituait en une sorte de vaste société de secours mutuels.

« C'est dans ces conditions que j'ai apporté à l'Internationale mon adhésion et mon argent.

« Que si l'Internationale a commis par la suite, des attentats ou des crimes, a provoqué des guerres civiles, fomenté des insurrections ou mis le feu aux Tuileries, — il va sans dire que je réprovoque énergiquement tous ces faits, et je défie que de près ou de loin, on découvre la preuve de mon concours matériel ou moral. »

Voilà ce que Jules Simon avait à répondre, au lieu de s'égayer dans des divagations plus ou moins subtiles, et sa cause était gagnée d'avance devant tous les honnêtes gens.

M. Jules Simon versant dix francs à l'Internationale considérée comme instrument de socialisme pacifique, était moins coupable cent fois, que les messieurs blasonnés et titrés, soutenant de leur argent les carlistes, qui arrêtaient les diligences et font brûler leurs prisonniers à petit feu.

Comment ne l'a-t-il pas compris ? Comment n'a-t-il pas compris, qu'en invoquant maladroitement des circonstances atténuantes, il se faisait appliquer la maxime : *Tout mauvais cas est miable ?*

Le duc D'Aumale est allé rendre une première visite au château de Compiègne, où il doit présider le Conseil de guerre de Bazane.

On se rend difficilement compte des motifs qui ont pu déterminer l'héritier de Condé à accepter cette fonction épineuse.

Sans doute, le désir de se mettre en vedette et d'étaler de nouveau son uniforme tout bat-

tant neuf, — mais à côté de cette petite mise en scène que d'écueils !

1<sup>o</sup> Une capacité militaire à la hauteur de l'importance du procès ;

2<sup>o</sup> Des connaissances techniques qui, soit dans l'examen des pièces, soit dans l'interrogatoire de l'accusé ou des témoins, lui permettent de ne point tomber dans des grossiers pataquès ;

Il est malaisé de croire, en effet, que la prise de la Smala d'Abdel-Kader, ait suffi à faire du prince un tacheien de premier ordre ;

3<sup>o</sup> Une rapidité de conception, une facilité d'élocution, une finesse qu'on n'a point remarquées encore chez le député de l'Oise ;

4<sup>o</sup> Une impartialité qui pourra donner lieu à des contestations, quand on verra un prince d'Orléans juger un général bonapartiste.

Peut-être nous trompons-nous, — mais, par toutes les raisons ci-dessus, nous craignons grandement que le duc D'Aumale, arrivant à Compiègne avec un uniforme, n'en ressorte avec une veste.

Exécution de Seringer :

Douze ou quinze mille spectateurs ; des marchands de cocos, des buvettes en plein vent, des pâtisseries, de la charcuterie, des tonnelets de bière, tout ce qu'il faut, en un mot, pour ajouter à l'attrait de cette petite partie de campagne.

Le programme présentait, d'ailleurs, un élément nouveau : le condamné devait paraître en grand costume ; chemise blanche, pieds nus et voile noir...

La représentation a marché admirablement : machinistes, régisseurs, comarces étaient à leur poste, et la toile... c'est à dire la tête est tombée au milieu de la satisfaction générale des assistants qui n'ont pas fait entendre le moindre coup de sifflet.

Naturellement, la plupart de nos confrères, après avoir raconté par le menu, toutes les péripéties du spectacle, ont trouvé sage de terminer en déplorant amèrement l'empressement de la foule à se repaître de ces drames sanguinaires.

C'est parfait, et nous comprenons leur indignation.

Malheureusement, cette indignation perd beaucoup de son mérite, quand on réfléchit que l'empressement du public est largement stimulé par l'empressement desdits journaux à exploiter cette mine féconde en lecteurs.

Lorsqu'un journaliste a consacré une demi-douzaine de colonnes à vous tenir au courant des faits et gestes du condamné, à vous faire pénétrer dans sa cellule, à vous dépeindre ses émotions et ses trances, à vous le représenter dormant, mangeant, digérant, se promenant, — le même journaliste est assez mal venu à vous reprocher après, le goût que vous avez pris à un spectacle dont il a organisé lui-même la publicité avec un pareil luxe de style et de détails.

Pour faire disparaître de nos mœurs l'attrait de ces récréations sanguinaires, la première condition est de leur ménager les réclames.

Pas si bêtes les garçons de café.

On nous rapporte que chez Casati, tous les soirs à onze heures vingt-cinq, en corédie les consommateurs en leur disant :

— Messieurs, ayez l'obligeance de vous retirer, il est... d'yeux.

zdr.

Premier sourd. — Si désintéressé le cher homme !

— Il nous a... détourné l'héritage du prince de Condé.

— Si généreux !

— Il m'a fait traiter publiquement de lâlard.

— Si bon parent !

— Il a soumis ma malheureuse mère vendue par Deutz, à des vérifications indignes.

— Si délicat !

— Non content de nous chasser du trône, il nous a bannis de notre patrie et condamnés à un exil perpétuel.

— Si doux !

— Il n'est pas de vilénies, en un mot, que ma famille n'ait eu à subir de la vôtre.

Premier sourd. — Elles s'aimaient tant !

Deuxième sourd. — Décidément, mon cher, vous êtes sourd comme un pot. Depuis un quart d'heure vous répondez à rebours à tout ce que je vous dis.

Premier sourd. — Je l'avoue, hélas ! Il y a des moments où, malgré la meilleure volonté du monde, et en dépit de la plus grande attention...

Deuxième sourd. — Et vous êtes dans un de ces moments là ?

Premier sourd. — Précisément.

Deuxième sourd. — S'il en est ainsi, parlez, j'écouterai.

Premier sourd. — Je crois en résumé, Mon-

seigneur, qu'il suffirait de peu de chose pour nous mettre d'accord. Quelques concessions de votre part.

Deuxième sourd. — Ayez l'obligeance de prononcer plus distinctement.

Premier sourd. — Quelques sacrifices sans importance sérieuse...

Deuxième sourd. — Je ne sais si c'est le bruit de la rue, mais, en vérité, je n'arrive pas à comprendre.

Premier sourd. — Nous laisserions là, par exemple, l'étendard de Jeanne d'Arc.

Deuxième sourd. — Peine perdue, il me semble que vous m'avez dit du coton. A mon tour, écartez-moi bien. Êtes-vous allé à Paray-le-Monial, mon cousin ?

Premier sourd. — Je vous remercie, la comtesse est en assez bonne santé.

Deuxième sourd. — Faites-vous partie de la confrérie du Sacré Cœur ?

Premier sourd. — Le petit Joinville a eu la rougeole, mais on pense que cela ne sera rien.

Deuxième sourd. — Croyez-vous aux miracles de Marie Alacoque ?

Premier sourd. — Vous avez d'ici une vue charmante. On dit que les hôtels sont chers de prix à Vienne ?

Deuxième sourd. — Il me semble que vos oncles se sont montrés bien tièdes dans la question de l'église de Montmartre ?

Premier sourd. — Je pensais bien, en effet, que ces bruits de choléra étaient de fausses nouvelles.

Deuxième sourd. — D'abord, notez, mon ami, qu'il vous faut renier solennellement votre abominable révélation de 89 !

Premier sourd. — Je n'aurais pas cru vous trouver aussi engraisé.

Deuxième sourd. — Ainsi que les détestables doctrines que vous avez sucées depuis le coup de main de 1830.

Premier sourd. — Je m'accorde à dire, Monseigneur, que personne ne vous donnerait cinquante trois ans !

Deuxième sourd, plus haut. — Je prétends que vous reveniez aux véritables principes de la monarchie héréditaire.

Premier sourd. — Charmant ! ce nécessaire de voyage. Vienne a, d'ailleurs, une réputation pour ces articles.

Deuxième sourd, à plein gozier. — Et rappelez-vous bien que je ne veux point de votre système constitutionnel !

Premier sourd. — Sans doute, ces chaleurs doivent l'incommoder : mais avec des toques et un régime tonique...

Deuxième sourd. — Quel tupaï.. J'y renonce !..

Premier sourd. — Vous comprenez, Monseigneur, qu'on ne peut pas gouverner la France

aujourd'hui comme sous Louis XIV.

Deuxième sourd. — Vous n'avez pas eu de déraillement en route ?

Premier sourd. — Je ne suis pas un révolutionnaire, mais avant tout, il faut être de son époque.

Deuxième sourd. — Toujours économe, votre oncle d'Aumale ?

Premier sourd. — Que votre Altesse veuille simplement abandonner quelques questions de forme...

Deuxième sourd. — La princesse Clémentine ne s'est pas sentie fatiguée depuis son retour ?

Premier sourd. — Quelques détails de nuances...

Deuxième sourd. — Et ce bon Villemessant, pleure-t-il toujours en parlant de moi ?

Premier sourd. — Et en un mot, faites un pas, un seul, mais au moins un !

Deuxième sourd. — Quel jour pensez-vous repartir ?

Premier sourd. — Au diable, autant parler à une lèche !

Je crains, Monseigneur, que nous arrivions difficilement à nous mettre d'accord.

Deuxième sourd. — J'ai la même frayeur, mon jeune cousin. — La raison en est simple : Deux sourds...

Il paraît que si, ils viennent de s'entendre !

Mais nous croyons fort que le moment venu, ce qui est entré par une oreille sortira par l'autre.

L. L.

A TRAVERS LES ESPAGNES

Nous continuons à recevoir d'excellentes nouvelles de l'Espagne. A Madrid, on vient de passer au moins huit jours avec le même gouvernement, — bien mieux avec le même ministre. De mémoire d'homme, semblable événement ne s'était offert à l'admiration des braves populations transpyrénéennes.

Les journaux étrangers et l'agence Havas, entre autres, se plaisent depuis quelque temps à occuper l'Europe de prétendus désordres qui auraient eu lieu dans l'ancien royaume d'Isabelle et d'Amédée. Pour les esprits impartiaux qui ne connaissent point les mœurs et les habitudes espagnoles, il importe de rétablir la vérité impudemment travestie, nous ignorons dans quel but, et de montrer sous leur vrai jour les événements qui se passent au-delà de notre frontière.

Les caisses de l'Etat ne regorgent pas précisément de piastres et de duros, mais le fait en soi est aisé à comprendre. Le gouvernement, comptant sur la visite du shah de Perse, avait commandé des feux d'artifice et des lampions pour des sommes relativement importantes qu'il a fallu payer, et qui ont provoqué une gêne momentanée. Mais le Trésor rentrera inévitablement dans son argent en repassant aux Français les lampions et les artifices dont ils embelliront leurs fêtes à l'occasion des sacres de Henri V et de Louis Philippe II.

Dans le midi, la chaleur a causé certains accidents. A Séville, Valence, Cadix, on a malheureusement signalé quelques combustions spontanées de maisons et d'édifices publics. En voulant porter secours aux incendies, des pompiers ou autres habitants ont été victimes de leur dévouement et en sont morts.

A Carthagène, les autorités se sont émeues maladroitement et ont cru entendre une fusillade, lorsqu'il s'agissait tout bonnement d'une bande d'hidalgos et de sénoras dansant sur la place publique au son des castagnettes.

Dans d'autres villes, les populations honnêtes, craignant pour leurs magistrats les effets des rayons ardents du soleil, ont mis leurs alcades à l'ombre, poussant ainsi à ses dernières limites les soins touchants dont elles accablent les représentants du pouvoir.

L'illustre général Contreras et un petit nombre de ses amis se sont distraits en pêchant des sardines sur le littoral; malheureusement, comme la pêche était infructueuse, ils se sont dirigés vers un navire prussien stationnant dans les environs, et ont sollicité du commandant la faveur de visiter son bâtiment et d'y attendre l'arrivée du poisson. Ce qui leur a été accordé avec le plus magnanime empressement.

Cette simple visite de politesse d'un général à un commandant, a donné lieu aux commentaires les plus maïs et les plus lâcheux.

L'armée se comporte partout admirablement et fait l'admiration des étrangers par sa sévère discipline et sa bonne tenue. Tréaïmée de ses chefs, elle leur rend cette affection avec usure.

Dernièrement, quelques régiments étaient désignés pour une promenade hygiénique :

Mais les soldats, redoutant des insulations pour leurs épaules par ces temps de chaleurs torrides, ont carrément refusé de marcher, voulant à tout prix éviter la moindre fatigue à leurs chefs.

Des soldats, exagérant même le sublime de cette patriotique conduite, n'ont pas hésité à tirer sur leurs officiers pour les empêcher de se livrer à des fatigues vraiment dangereuses pour leur santé pendant la canicule. Ceux-ci reconnaissants, les ont portés pour la croix d'Isabelle la Catholique.

C'est alors, que deux ou trois balles mortes seraient tombées, paraît-il, dans les environs de Valence, et ont fait croire à un bombardement de cette ville. Du reste, ce bruit mérite confirmation.

Dans le nord, la troupe carliste composée d'écuers, de comédiens, de chanteurs et accompagnée d'une ménagerie complète, continue avec un succès varié, ses représentations. On assure que le directeur, après avoir opéré les engagements des meilleurs artistes, vient de se mettre à la tête de sa compagnie et promet des spectacles de plus en plus attrayants, avec flammes de bengale et de pétrole.

Enfin, la prospérité générale est telle en Espagne, les Espagnols sont tous pourvus de tant de pesetas, qu'ils se voient forcés d'aller dépenser leur argent en France ou

ailleurs. Ils encombrant les départements limitrophes et toutes nos villes d'eaux.

D'où une émigration, à laquelle on a attribué une cause ridicule, mais qui est provoquée uniquement par le besoin de connaître les pays étrangers, et de leur laisser un peu de cet or, dont on ne sait que faire sur les bords de l'Ebre, du Guadalquivir et du Mar çanarès.

Du reste, une marque certaine de la prospérité et de la faveur dont jouit présentement la péninsule ibérique, c'est que jamais on ne vit tant de gens construire des châteaux en Espagne.

LA FUSION

Dernières Nouvelles

Au moment de mettre sous presse, notre correspondant de Frosdhorff nous expédie la dépêche suivante :

Enfin, la fusion est accomplie, — vive le roi ! Quoiqu'on puisse dire ou écrire, tenez pour certain que l'entente est définitive entre les représentants de la maison de France, Henri V et Louis-Philippe II.

Après des embrassements sans fin et une effusion qui a duré au moins vingt-huit minutes, — d'après le chronomètre de M. de Laroche foucauld, les sauveurs de la France s'offrant de mutuelles concessions, ont été d'accord sur les points suivants :

Reconnaissance par les Orléans de la légitime souveraineté du comte de Chambord ; annulation du nom de Louis-Philippe Ier parmi les rois de France :

Sacre et couronnement de Henri V à Reims. Promesse de démission dans les vingt quatre heures, sans appel, en faveur du comte de Paris ;

Ascension du trône par celui-ci ; Henri V prend le titre de roi douairier ;

Comme compensation, il est nommé président de la chambre des pairs, inspecteur honoraire des pèlerinages et graisseur en chef des roues du char de l'Etat. De plus, le fils de la duchesse de Berry se réserve exclusivement la guérison des écrouelles.

En outre, il sera alloué par an, au comte de Chambord, trois stères de bois des forêts d'Anboise, et vingt cinq bouteilles de vin de Zucco. — Il y a eu du tirage pour ces deux dernières conditions.

D'autre part, Henri V fait abandon de sa liste civile aux plus pauvres des princes d'Orléans, et ceux-ci sont nommés maréchaux de France — avec solde — dès l'âge de quinze mois. Ils présideront les grands conseils de guerre à tour de rôle et entreront de droit à l'Académie à leur majorité.

La question du drapeau est résolue :

Tricolore pendant l'été et l'hiver, blanc durant le printemps et l'automne. Pour les années bissextiles, il sera le 29 février, vert-pomme le jour et caca-dauphin la nuit.

Dernière clause, — la nation française ne sera pas appelée à ratifier la présente convention.

LE MOIS D'AOUT

Les honorables membres de l'Observatoire de la Tour-Pitral, veulent bien nous donner communication de leurs remarques scientifiques sur la fin du mois d'août, et des probabilités atmosphériques dont nous sommes menacés d'ici au 1<sup>er</sup> septembre.

Il va sans dire que, sans les garantir absolument, nous affirmons que ces observations sont basées sur des études approfondies, et que leur caractère sérieux les recommandent à l'attention de nos lecteurs.

Pendant les vingt derniers jours d'août, il régnera un fort vent de révocation sur toute la France, particulièrement à Lyon, où des ravages sensibiles vont à craindre dans les environs de l'Hôtel de Ville.

On dev a redouter aussi une forte grêle d'après Ducros, contre lesquels malheureusement on n'a pas encore trouvé d'assurances efficaces.

Vers la fin du mois d'août, des nuages s'éleveront probablement entre le pré et du Rhône et quelques membres du Conseil général, le citoyen Durand par exemple. Il y a lieu d'espérer que ces nuages ne crèveront pas sur nos têtes, car ils n'amèneraient aucune fraîcheur dans l'atmosphère, — au contraire.

Le départ de l'Assemblée nous évitera les

poules d'invectives si nuisibles à l'agriculture et à l'industrie. Ces trombes éclateront seulement dans les environs des organes de l'ordre moral, mais l'occasionneront pas de désastres sérieux. Les journaux résolument, largement, carrément et longuement conservateurs en subiront seuls les effets.

Temps propice ce mois-ci pour certaines pousses. Quelques cultivateurs, entre autres ceux du Pays de l'Univers, de l'Union et du Journal de Paris, en profiteront pour semer des discordes dans le sein des coalisés du 24 mai ; cette récolte vient généralement bien, si on bêche fort et ferme, — mais, comme le dit Colladan dans la Cagnotte, faut de l'engrais, faut de l'engrais !

Le prince Napoléon n'ayant pas encore reconquis son grade de général de division, pas de foudre — de guerre — à redouter. Du 15 au 20 et du 25 au 31, quelques éclairs de chaleur seulement, e a revanche, pas d'éclairs de bon sens des députés de la Droite.

Les environs de Chantilly seront priés de ces météores ; — c'est un axiome astronomique que le duc d'Anmale n'éclaircira jamais.

Outre ces observations météorologiques, nous ne pouvons nous dispenser d'offrir quelques conseils salutaires à nos lecteurs.

Nous sommes en pleine canicule et chacun sait combien cette époque de l'année influe fâcheusement sur la santé publique.

Aussi l'hygiène la plus élémentaire réclame-t elle, pendant le mois d'août, quelques indispensables précautions.

Il faut éviter avec soin, en ce moment, de lire les discours de distribution de prix, qui peuvent amener une torpeur mortelle ;

D'essayer d'approfondir les arrêtés de M. Ducros ; se contenter d'en ressentir les effets, sans en rechercher les causes, ce qui provoquera t des transports au cerveau ;

De lire les dépêches d'Espagne. En s'efforçant d'y trouver un sens raisonnable, on risque d'élérer ses facultés mentales ;

De chercher à rencontrer sur son chemin l'Ordre moral. Cet honorable citoyen étant pour le quart d'heure occupé à une opération de haute fusion dans le silence du cabinet, et ayant annoncé son départ pour Chischirt vers le 13 août.

Et fin, d'aller entendre le Frémesberg aux concerts de Bellecour.

Au contraire, durant ce mois, on ne doit pas hésiter à :

Savourer la prose de nos ministres, aussi souvent qu'on en aura l'occasion, afin de faciliter le sommeil et de combattre les effets de la chaleur.

Se plonger dans la lecture des articles des journaux traitant la fusion au point de vue sérieux. Cet exercice provoque une douce gaieté et remplace avec avantage l'eau de St Galmier pour les bonnes digestions.

Se faire expliquer, matin et soir par son concierge, les travaux de la Commission de permanence ; — Souverain contre la dysenterie et les hémorroïdes.

M. DUCROS CHEZ LUI

Une chose que le public ignore, c'est que la rage d'arrêtés qui sévit chez notre préfet, ne s'applique pas qu'à ses administrés.

Il en fait pour lui-même, pour son intérieur, pour sa vie domestique, une large consommation qui se fit à peine à rassasier son appétit vorace.

Nous devons à l'obéissance d'un valet de chambre indiscret, la communication de ces documents intimes qui réglementent l'existence privée de M. Ducros.

Lever

Considérant qu'après avoir dormi, et réparé par un sommeil possible les fatigues de la journée, il est sage qu'un préfet se lève ;

Considérant que la meilleure heure pour se lever pendant l'été, est celle de six du matin ;

Que cette heure n'est ni trop matinale, ni trop tardive ; qu'elle laisse l'esprit libre et dispos, pour administrer convenablement son département et signer une demi-douzaine de révocations avant déjeuner ;

Arrêtons : Art. 1. — M. Ducros, préfet du Rhône, se lèvera tous les jours à six heures du matin, même les jours fériés.

Art. 2. — Son valet de chambre est chargé de l'exécution du présent, et il est autorisé à réveiller M. Ducros dans le cas où celui-ci s'endormirait dans son lit.

Signé, Ducros.

Habillemeut

Considérant que le premier soin d'un homme qui se lève doit être de s'habiller ;

Considérant que le costume est indispensable pour inspirer de la considération et conserver un certain prestige ;

Considérant, néanmoins, qu'un fonctionnaire, même d'ordre supérieur, ne saurait être autorisé à se briser dès le matin dans un faux col et à s'emprisonner dans des bottes ;

Arrêtons : Art. 1. — M. Ducros, préfet du Rhône, s'habillera en se levant.

Art. 2. — Jusqu'à neuf heures du matin exclusivement, M. Ducros est autorisé à rester en pantoufles et à ne point mettre de cravate.

Art. 3. — M. Ducros se chargera lui-même de l'exécution de cet arrêté. Signé, Ducros.

Repas

Considérant que la nourriture est nécessaire à l'homme pour soutenir ses forces ;

Considérant que le système généralement adopté est de faire deux repas par jour : un le matin, un le soir ;

Considérant que le repas du matin doit être plus léger que celui du soir ;

Considérant qu'il faut laisser entre ces deux repas un intervalle suffisant pour laisser à la digestion le temps de se faire et à l'appétit le temps de revenir ;

Arrêtons : Art. 1. — M. Ducros, préfet du Rhône, fera deux repas par jour : un le matin à onze heures, l'autre le soir à six heures.

Art. 2. — Le repas du matin prendra la dénomination commune de déjeuner, celui du soir, celle de dîner.

Art. 3. — Le déjeuner se composera de deux plats de viande, d'un plat de légumes et d'un simple dessert.

Le dîner comprendra trois plats de viande, deux de légumes, un entre mets sucré et des desserts variés.

Dans les deux repas, le pain à discrétion.

Art. 4. — M. Ducros boira et mangera, du vin étendu d'eau, — dans la proportion de trois cinquièmes.

Art. 5. — Il mangera des fruits avec modération, surtout des fruits verts, pour ne point exposer le préfet du Rhône à des fatigues désagréables.

Art. 6. — La fille Victoire, cuisinière, est chargée de l'exécution du présent.

Signé, Ducros.

Promenades

Considérant que la promenade est un exercice hygiénique qui délasse l'esprit, détend les nerfs et active la circulation du sang ;

Considérant que par ces chaleurs torrides, il est prudent de ne sortir que le soir, mais à une heure convenable ;

Considérant que la voiture découverte est un mode de locomotion agréable, qui permet de respirer plus librement.

Art. 1. — M. Ducros, préfet du Rhône, sortira tous les jours en voiture découverte, de sept à neuf heures précises du soir.

Art. 2. — François, le cocher, est chargé de l'exécution du présent. Signé, Ducros.

Coucher

Considérant qu'après les travaux de la journée, le parti le plus sage d'un homme raisonnable est de se coucher pour dormir ;

Considérant que pour se coucher, il faut se mettre dans son lit ;

Art. 1. — M. Ducros, préfet du Rhône, se couchera tous les jours à dix heures du soir.

Art. 2. — Il s'endormira à dix heures quinze minutes.

Art. 3. — M. Ducros exécutera lui-même cet arrêté. Signé, Ducros.

Tous ces arrêtés sont affichés dans les diverses pièces de l'appartement de M. Ducros suivant leur destination spéciale. Chambre à coucher, cabinet, salle à manger, cuisine, écurie.

Et il va sans dire qu'ils sont exécutés à la lettre et à la minute.

D'ailleurs, M. Ducros aussi raide dans son intérieur que dans son administration, ne supporte pas le moindre manquement au service, et voici une pièce qui prouve jusqu'à quel point il pousse la sévérité ;

« Considérant que la cuisinière Catherine a laissé brûler son rôti et salé deux fois son potage ;

« Considérant que cette double faute prouve que Catherine manque de zèle, d'exactitude et de soin dans l'exercice de ses fonctions ;

« Considérant, du reste, que Catherine est entrée dans notre maison le jour même du 4 septembre, ce qui en fait une cuisinière révolutionnaire, en contradiction avec l'ordre moral ; »

Arrêtons : Art. 1. — La fille Catherine, cuisinière, est révoquée de ses fonctions.

Art. 2. — La fille Victoire est appelée à la remplacer.

Art. 3. — Madame Ducros demeure chargée de l'exécution du présent arrêté.

Signé, Ducros.

Et maintenant, de quoi nous plaindrions nous ? Nous ne sommes pas plus malheureux que les domestiques de M. Ducros, et que M. Ducros en personne, puisqu'il opère sur lui-même.

THEATRES

Une bonne aubaine pour les amateurs de théâtre : MM<sup>mes</sup> Gullli Marié, Priola, et M. Lhérie, de l'Opéra-Comique, accompagnés de M. Falchieri, notre regrettable basse-chantante, viennent donner à Lyon, lundi prochain, une seule représentation de l'Opéra.

Voilà des noms qui se passent de réclame. Réduits depuis quelque temps à la portion congrue des Pirates ou autres *Ro ambole*, sevrés entièrement de bonne musique, les Lyonnais n'hésiteront certainement pas à faire à ces artistes voyageurs l'accueil mérité par leur talent.

Malheureusement, les réparations opérées, — enfin ! — au Grand-Théâtre, obligent la troupe parisienne à chanter l'Opéra de Flotow sur la scène exiguë des Nouveautés.

Néanmoins, nous sommes certains d'avance que le succès sera aussi grand que la salle est petite.

G. LAURENT.

Pour tous les articles non signés, l'Administrateur-gérant, A. ALRICY, — Lyon, imp. Coste-Labaume, c. Lafayette, 5.

## POMMADE MYSTÉRIEUSE

Composé par **CHASSIN**, chimiste, Paris  
LA SEULE MÉBAILLÉE

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON 1873  
EN VENTE CHEZ MM.  
Briand, rue de l'Hôtel-de-Ville, 506.  
Frisson, rue Bourbon, 24.  
Benoist, rue des Remparts-d'Albay, 47.  
Charfils, cours du Midi, 24.  
Paulot, cours de Broches, 1.  
Serboz, cours Morand, 2.  
Trévoix, cours Morand, 2.  
Alphonse Chosson, nouveau de l'inventeur, r. Rossini, 24.

**LA POUDRE TACHET** est la meilleure poudre pour la destruction des insectes.  
H. Galzy, successeur, rue Eugène, 26, à Lyon  
Se vend partout.

## Chemins de fer ROMAINS

Les Coupons du 1<sup>er</sup> juillet sont payés dès à présent à raison de 6 fr., chez M. Cochard, changeur, 6, rue de Lyon. (Il faut les titres.)

Entrepôt général de toutes les EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES  
Aug. SANTÉVA, successeur de H. ANDRÉ  
5, Place des Célestins, Lyon  
Vente à prix réduits. — On porte à domicile.

MAISON D'ACCOUCHEMENT  
M<sup>me</sup> DUPORT (discrétion)  
Tient des Pensionnaires  
Lyon, 31, rue Centrale, 31, (Écrire franco)

## AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?

Allez au Comptoir général d'achat, 8, rue de la Préfecture, à l'entresol. On achète les montres, pendules et bijoux de toutes sortes, les matières d'or et d'argent, et toutes espèces de marchandises en rouennerie, draperie, toiles et calicots, en lingerie, rubans et dentelles, en soieries, merceries, quincaillerie, parfumerie et ganterie, en chaudes et pianos, les mobiliers en tous genres; soldes divers, etc. Vente et achat.

L'AMI DE L'HOMME  
ou la Médecine mise à la portée de tous  
Ce traité curieux et très-intéressant est le livre par excellence de la famille (3<sup>e</sup> édition). Prix 2 fr.  
A Lyon, chez Denis, libraire, 12, rue de Lyon.

## EXPOSITION DE LYON 1873. MÉDAILLE HONORABLE IMPORTANTE DÉCOUVERTE

Eau et pommade à friction pour faire repousser les cheveux, inventées par L. ASTIER-BEUFFRE, coiffeur, cours de Broches, 20, Lyon. — Leur usage combiné fait repousser promptement les cheveux, en prévient la chute, fait disparaître toutes les maladies du cuir chevelu et calme rapidement les Démangeaisons, Migraines et Douleurs névralgiques.

10 ans de succès certifiés par les personnes les plus honorables.  
Dépôt chez l'auteur et chez MM. Briand, md de cheveux, Martinet et C<sup>ie</sup>, Garcin, Sollier, parfumeurs, à St-Etienne, chez Mandrin, parfumeur, à Montélimar, chez Barnier, parfumeur; à Aubenas chez Faugier, coiff., et dans les bonnes maisons de parfum.

CORSETS PLASTIQUES  
85, rue de l'Hôtel-de-Ville, au premier

## PAS DE LOCATION.

Pour 50 Francs on devient propriétaire de LA VÉRITABLE MACHINE À COUDRE ELIAS HOWE. — Passage Hôtel-Dieu, Lyon.

## MAISON ELIAS HOWE

MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE LYON 1873  
**ALCOOL de MENTHE DE RICQLES**  
Cet Elixir, dont le succès date de 35 ans, est souverain pour la digestion, les maux d'estomac, les nerfs, etc. Avec quelques gouttes de ce cordial puissant, dans un verre d'eau sucrée, on obtient une boisson calmante, agréable, saine, rafraîchissante et peu coûteuse. L'Alcool de Menthe de Ricqles est surtout indispensable PENDANT LES CHALEURS où les diarrhées sont si fréquentes par les excès de boissons et l'abus des fruits. C'est un préservatif puissant contre les affections cholériques et épidémiques.  
En flacons et demi-flacons portant le cachet et la signature de H. de Ricqles, cours d'Herbouville, 9, à Lyon.  
Dépôts dans toutes les principales pharmacies, maisons de parfumerie et d'épicerie fine. Se méfier surtout des imitations et exiger sur chaque flacon la signature de H. de Ricqles.

LA GRANDE MAISON DE  
**CHAPELLERIE**  
de RIVIER Sœurs  
Rue Centrale, 43 et rue de l'Hôtel-de-Ville, 59  
A l'honneur de prévenir ses nombreux clients qu'à l'occasion de la Saison d'été et des fêtes, on trouvera dans ses vastes Magasins un choix immense et extraordinaire de Chapeaux de paille anglaise, d'Italie, palmier, Panama et Manille, Chapeaux de feutre, alpa et soutils.  
TOUS CES ARTICLES SONT VENDUS AU PRIX DE FABRIQUE.

Préparés par Déchenaux, Pharmacien  
**ELIXIRS PUY N<sup>os</sup> 1 et 2**  
PURGATIFS ET DÉPURATIFS  
Les résultats obtenus par ces Elixirs dépassent toutes les prévisions. Il n'est presque aucune maladie qu'on ne puisse atteindre par ces régénérateurs du sang. Succès assuré  
**ELIXIR PUY N<sup>o</sup> 1**  
Infaillible contre les maladies de poitrine, d'estomac et des intestins, migraines, nerfs, etc.  
**ELIXIR PUY N<sup>o</sup> 2**  
Infaillible contre rhumatismes, paralysies nouvelles, jaunisse, dartres, tumeurs, acrotés du sang, etc. — Chez PUY, inventeur, 41, rue Neuve, aux Charpennes, près Lyon, et chez les pharmaciens. — Le flacon, 3 fr. 50

**DENTS** et **DENTIERS** livrés à l'essai. Aurification. Plombage et Mastic américain pour la conservation des dents. — Prix très modérés.  
BRUN, DENTISTE. Place des Jacobins, 1, LYON.

**M<sup>me</sup> CHRETIEN**  
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la STÉRILITÉ et ses diverses affections. M<sup>me</sup> Chretien compte quinze années de succès qui dépassent toutes les prévisions, et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour. — Analyse des urines. — Consultations tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir.  
9, Rue Bourbon, au 1<sup>er</sup>, Lyon.

**ALPININE** Tisane dépurative, tonique et rafraîchissante guérit Constipation. Maux d'estomac  
**LE LIN PIFFAUT**  
**PILULES CAUVIN** le meilleur des Purgatifs.  
Pharmacie Simon, rue de Lyon, 89

Un des meilleurs Chocolats est le  
**CHOCOLAT DONNEAUD**  
Usine de la Tête-d'Or, à Lyon.

**Maladies de la peau**  
POMMADE Dermophile du D<sup>r</sup> Michon, méd. spécialiste. Infaillible contre les rougeurs, feux, boutons de visage, dartres, etc., toutes les maladies de la peau en général, 5 fr. la pot. Dépôt, phar. Abonnel, cours Morand, 12; Seyvet, phar., pl. Croix-Rousse; Cazeneuve et Lestra, droguistes, rue Lanterne.

**LA FARINE**  
MEXICAINE du D<sup>r</sup> Benito del Rio de Mexico, si recommandée contre les maladies de poitrine, se vend dans toutes les princip. maisons Propagateur: R. BARRERIN, Tarare.  
Lyon, 114, quai Pierre-Seize, et dans toutes les pharmacies de France.

**MACHINES A VAPEUR**  
SPÉCIALITÉ DE 1 A 10 CHEVAUX  
Horizontales et verticales sur chaudières des plus simples et des plus économiques  
SCIES sans fin, A RUBAN  
Médaille de bronze et mention honorable, Lyon, 1872  
**BOLAND, Ingénieur-Constructeur**  
5, rue André, près le boulevard de la Croix-Rousse. — On trouve un magasin des machines prêtes à fonctionner.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE LYON  
Dimanche 10 Août 1873  
**GRANDE FÊTE**  
au bénéfice des employés subalternes  
Courses de chevaux, Courses nautiques, Assaut d'armes, Assaut de gymnastique  
DÉPART DE 5 BALLONS  
Musiques militaires, Illuminations féeriques  
Feux d'artifice  
Tombola de 500 lots  
Prix d'entrée: UN Fr. donnant droit à un billet pour participer à la Tombola

PREMIER PRIX. MINIATURES Photographiques  
EXPOSITION UNIVERSELLE Lyon, 1872 E. GÉRARD, r. de Lyon, 48  
Précieuse découverte  
**BRUNISSEUSE LEON**  
Pommade végétale, composée par un savant chimiste. Cette pommade rend promptement aux cheveux décolorés leur couleur primitive. — PRIX du pot, 4 fr. — Dépôt Général chez M<sup>me</sup> Gérard, c. de Broches, 1, et chez les principaux parfumeurs. — à Paris, Maison Cugnot aîné, rue de Tracy 8.

LES **CARRAUX HYDRAULIQUES**  
POUR DALLAGES ET MOSAÏQUE  
De couleur blanche, noire et rouge, de douze modèles différents. remplaçant le marbre, pour chapelles, églises, vestibules, salles à manger et salles de bains. — Prix, 6, 7 et 8 fr. mètre superficiel.  
E. JACQUET & C<sup>ie</sup>, fabricants à Calons-s.-Sabne quai du Canal, 24 (Saône-et-Loire).

**BOUQUERON-LES-BAINS**  
A 4 kil. de Grenoble. — Saison de 1873. — Ouverture le 1<sup>er</sup> mai. — Direction médicale du D<sup>r</sup> ARMAND-REY, professeur à l'École de médecine de Grenoble. — Hydrothérapie, Bains térébenthinés et de bourgeons frais de sapins, traitement des maladies chroniques, nerveuses, catarrhales, rhumatismales, des maladies des femmes et des enfants. — Etablissement SÉRIRUX le plus complet qui existe et qui possède les plus belles et les meilleures eaux de source pour la santé, la fraîcheur et la limpidité. — Prix modérés, s<sup>e</sup> admirable, climat tempéré.  
AGRANDISSEMENTS considérables cette année: Appartements, salle à manger, office, bains entièrement nouveaux ou mis et meublés à neuf.  
Omnibus spécial, place Grenette, café David, à Grenoble, sept départs par jour, voitures de place au même bureau. Route nouvelle.  
Pour renseignements ou retirer des appartements écrire franco au Directeur de **BOUQUERON-LES-BAINS**

**BAINS RÉSINEUX**  
à chateauf sèches et gradués  
Ces bains, recommandés par Lyon Médical, se prennent sans fatigue, et leurs principes térébenthinés assurent la prompte guérison des diverses douleurs rhumatismales, telles que névralgie, sciatique, lumbago, paralysie, raideur et enflure des articulations. Un seul bain suffit pour les refroidissements. R. JACQUET, rue Vendôme, 76, Lyon-Brotaux.

**L'ORIENTALINE**  
Teinture instantanée, la meilleure pour se teindre soi-même. — Succès garanti. En vente au dépôt général, MAISON ROCHON, Rue Grenette, 54. — Grand modèle 8 fr., petit modèle 5 fr. 50.

**Eaux Nécessaires des CARMES de MATHIAS**  
Contre apoplexie, vertiges, vapeurs, maux de cœur, syncopes, crampes d'estomac, indigestion, diarrhée, choléra, etc., etc.  
M. MERY, rue Vacon, 54, Marseille. Dépôt places des Terreaux 9, Lyon, dans les bonnes pharmacies, et chez les principaux épiciers. — 1 fr. le flacon.

**HERNIÉS** Sans opération, guérison prompte et parfaite, garantie par les faits. En conséquence, plus de bandages. Par M. Gaillard, médecin de la faculté de Montpellier. Lyon, q. Charité, 1

**AMER AFRICAIN DE G. PICON**  
Philippeville (Algérie)  
Eug. ROY, entrepositaire à Lyon, rue Constantine, 12  
  
Effets du mauvais BITTER: Amertume désagréable, salivation, soif, étourdissements, maux de tête, perte du goût et de l'appétit, congestions, hémorroïdes, inflammation intestinale, apoplexie, et si l'on n'en meurt pas sur le coup, paralysie.  
Effets de L'ABSINTHE: Froid, tremblement nerveux, hébété, perte de la mémoire et de l'a petit, lâcheté, fureur, bassesse, abrutissement, abjection, imbecillité, folie, delirium tremens, paralysie, décrepitude, mort honteuse et prématurée.  
Effets de L'AMER AFRICAIN: Douce chaleur, bien-être, appétit, santé, gaieté, bienveillance, vigueur, courage, générosité, développement des facultés digestives, intellectuelles, etc., etc., vieillesse verte, heureuse et prolongée.  
Telle est la vie des honnêtes amants de la DAME VERTE.  
Telle est la vie des dupes du mauvais BITTER.

**BIÈRES de 1<sup>er</sup> CHOIX**  
Déjeuners et Soupers à la carte  
TAVERNE ALSACIENNE  
Le plus vaste Etablissement de Lyon  
Rue de Lyon, 18, r. Poulallerie, 22, r. Dubois, 25

**MALTINE GERBAY**  
LE PLUS PUISSANT DES DIGESTIFS  
Guérison sûre des dyspepsies, gastralgies, gastrites, vomissements, renvois, aigreurs, eaux claires, constipations, etc. — Rapport favorable à l'Académie de médecine. — Médaille d'Argent à l'Exposition de Lyon, 1873. — Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies.

**LES DIARRHÉES ET DYSSENTERIES**  
les plus opiniâtres sont guéries dans 24 à 48 heures par la Poudre américaine de PUY Sls. Prix: 2 fr. 50. — Pharmacie GODDARD & PUY, 51, r. de Sully, Lyon-Brotaux, et dans les pharm.

**Insecticide Vicat**  
Les cafards, les punaises sont détruits en projetant avec l'insulfateur sur les groupes d'insectes cachés le jour, la poudre INSECTICIDE VICAT. Elle tue aussi les puces, poux, ardes, fourmis, en saupoudrant avec le flacon dont on a percé de petits trous la capsule, les lits, les étoffes, les chiens, les chats, volailles, fourrures. L'Insecticide Vicat, le premier et le seul garanti par la signature de l'inventeur, se vend en flacons à Lyon, rue Bugeaud, 18, et chez tous les épiciers.

MACHINES A COUDRE  
**E. HELIE**  
LYON  
99 et 100  
r. de l'Hôtel-de-Ville

**MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU**  
GUÉRISON prompte, radicale et peu coûteuse. — De 9 h. du matin à 9 heures du soir.  
Rue Lanterne, 17 2<sup>e</sup> Lyon

UN PROPRIÉTAIRE  
négociant (liquoriste), demande 50 à 10,000 fr. garantis. Un emploi de 1,000 à 1,500 fr. sera donné au Terreaux, 9, Masson, pl. des Victoires, prêt. — S'adresser à l'Agence de publicité, V. Fournier, 14, r. Confort

L'INJECTION de TANNIN guérit en trois jours les écoulements récents ou invétérés. PRIX: 5 fr. Seul dépôt, Pharmacie LACROIX, c. Bourbon, 53, Lyon

GUÉRISON PARFAITE des **Maladies Secrètes**  
Débilité des Organes & Vices de Sang, par le ROB-SAVARES, DÉPURATO-TONIQUE PERFECTIOMNE  
S'adresser à M. TOUSSAINT, chimiste Pharmacien de première classe, Rue Pizay, 13, 1<sup>er</sup> étage, Lyon Allée de traverser, rue Arbre-Sec, 9

**MALADIES CONTACTUELLES**  
Guérison prompte et radicale des écoulements récents ou anciens les plus invétérés et des pertes blanches par l'Injection végétale au cachou et kino, de BROUSSE, pharmac. ancien interne de l'hôpital de Paris. Dépôt: Faivre, pl. des Terreaux, 9, Masson, pl. des Victoires, Barnoud, r. Lyon, 3, et toutes les pharm.